



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue le **mardi 12 août 2025 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur Eric Dupont, maire
Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Eric Dupont.

Sont également présentes :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.
Madame Myriam Landry, adjointe administrative.

Sont absents :

Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025
4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 6.1 Approbation du paiement des dépenses mensuelles
 - 6.2 Autorisation de paiement - Groupe RDL - états financiers 2024
 - 6.3 Colloque de zone ADMQ 2025
 - 6.4 Mise à jour et sécurisation du site WEB municipal
 - 6.5 Subvention de Donald Martel - communautaires
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
8. RÉSEAU ROUTIER
9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
11. URBANISME ET BÂTIMENT
 - 11.1 Nombre de permis en juillet 2025
 - 11.2 Demande de dérogation mineure - 766 Marie-Victorin (garage)
 - 11.3 Demande de dérogation mineure - 155 route Mailhot (marges)
12. LOISIRS ET CULTURE



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur Eric Dupont, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

136-08-2025

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté et en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. PROCÈS-VERBAL

137-08-2025

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 06 et se termine à 19 h 08.

6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE



N° de résolution
ou annotation
138-08-2025

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

6.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 911 575,94 \$ (Salaires: 60 994,75 \$); (Fournisseurs: 850 581,19 \$), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

139-08-2025

6.2. Autorisation de paiement - Groupe RDL - états financiers 2024

ATTENDU que la Municipalité a reçu de Groupe RDL Thetford / Plessis inc. la facture pour divers travaux comptables et des audits spécifiques durant l'exercice se terminant le 31 décembre 2024;

ATTENDU que le montant total des honoraires, incluant taxes, s'élève à 22 305,15 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve la dépense au montant total de 22 305,15 \$, taxes incluses, payable à Groupe RDL Thetford / Plessis inc. pour les services professionnels rendus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

140-08-2025

6.3. Colloque de zone ADMQ 2025

ATTENDU que le Colloque annuel de la Zone 07 organisé par l'ADMQ se tiendra le 16 octobre 2025 au Centre multifonctionnel de Saint-Elphège;

ATTENDU que ce colloque comprend des présentations, ateliers et conférences pertinents aux fonctions administratives municipales;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'y inscrire madame Martine Lafond afin de favoriser la formation continue et l'échange d'informations;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'inscription de madame Martine Lafond au Colloque annuel de la Zone 07 qui se tiendra le 16 octobre 2025 à Saint-Elphège;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil autorise le paiement de la somme de 143,72 \$, taxes incluses, à l'ADMQ pour les frais d'inscription;

QUE le conseil autorise les frais de déplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

141-08-2025

6.4. Mise à jour et sécurisation du site WEB municipal

ATTENDU que le site web municipal présente actuellement des fichiers corrompus et nécessite une remise sur une nouvelle base afin d'assurer son bon fonctionnement;

ATTENDU que les travaux prévus représentent environ 5 à 8 heures de travail, pour un coût estimé entre 525 \$ et 840 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la remise sur une nouvelle base du site web municipal et la mise à jour nécessaire pour corriger les failles de sécurité, selon la recommandation reçue de Zanicom pour un montant maximal de 840 \$ plus taxes, pour la réalisation de ces travaux;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

142-08-2025

6.5. Subvention de Donald Martel - communautaires

ATTENDU que la Municipalité a reçu un montant de 1 000 \$ de la part du député Donald Martel;

ATTENDU que les élus municipaux souhaitent répartir ce montant entre deux initiatives locales;

ATTENDU que la somme de 400 \$ sera attribuée au club de l'âge d'or pour soutenir leurs activités;

ATTENDU que la somme de 600 \$ sera attribuée au programme de hockey récréatif pour les jeunes de 5 à 12 ans, afin de financer l'achat d'aides à patiner;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité accepte le don de 1 000 \$ du député Donald Martel et procède à la répartition des fonds.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

8. RÉSEAU ROUTIER

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels du suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11. URBANISME ET BÂTIMENT

11.1. Nombre de permis en juillet 2025

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré 7 permis en juillet 2025 pour un montant total de 899 500 \$.

143-08-2025

11.2. Demande de dérogation mineure - 766 Marie-Victorin (garage)

ATTENDU que Monsieur Hugo B. Lafrenière a déposé une demande de dérogation mineure afin d'autoriser la construction d'un garage détaché normalement prescrit seulement dans les cours latérales et arrières.

ATTENDU que la propriété est partiellement enclavée et riveraine;

ATTENDU que le demandeur respecte les autres normes édictées au règlement;

ATTENDU que la demande a un caractère mineur;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a procédé à l'étude du dossier, lors d'une réunion tenue le 10 juillet 2025, et fait une recommandation au conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve la demande de dérogation mineure afin de construire un garage détaché en cour avant au 766 route Marie-Victorin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



144-08-2025

N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

11.3. Demande de dérogation mineure - 155 route Mailhot (marges)

ATTENDU que Monsieur Yves Karl Smith a déposé une demande de dérogation mineure afin d'implanter une résidence unifamiliale sur le lot 6 132 179 à une marge avant de 13,5 mètres normalement prescrit à 15 mètres et à marge arrière de 8.98 mètres normalement prescrit à 10 m;

ATTENDU que la propriété est vacante à la suite d'un incendie, mais toujours occupée par un garage détaché;

ATTENDU que le bâtiment ne peut atteindre la norme minimale au niveau de la profondeur avec les marges édictées à la zone;

ATTENDU que la demande ne porte pas atteinte au droit de jouissance de la propriété voisine;

ATTENDU que la demande a un caractère mineur;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a procédé à l'étude du dossier, lors d'une réunion tenue le 10 juillet 2025, et fait une recommandation au conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve la demande de dérogation mineure, mais en y retirant la dérogation de la marge arrière pour l'inclure complètement sur la marge avant. La demande de dérogation mineure est autorisée afin de construire une résidence au 155 rue Mailhot à une marge avant de 12,48 mètres afin d'être vis-à-vis le deux résidences voisines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. LOISIRS ET CULTURE

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h17et se termine à 19 h 21.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

145-08-2025



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE la présente séance soit levée à 19 h 21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

M. Eric Dupont, maire

**Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière**



N° de résolution
ou annotation

A large, diagonal blue line is drawn across the page, starting from the upper left and extending towards the lower right.

